



**Compte-rendu de l'Assemblée Générale  
du vendredi 25 janvier 2019  
Salle Socio-Culturelle de Sainte-Maure**

**Personnes présentes:**

**Membres du Bureau**

- M. Jean-Luc AVIGNI, Président
- M. Denis KLEIN, Trésorier
- M. Laurent SEJOURNE, Secrétaire
- M. Pascal DEVILLE
- M. Alain LANIER
- M. Jean-Paul HOLTZWARTH
- M. Gérôme Vitry
- M. Marcel MATHEY

**Membres AAPPMA**

- M. Serge LANIER, garde pêche
- M. Gérard BOUTEYRE, garde pêche

**Personnes excusées :**

- M. Bruno Dubus, Vice-Président
- M. Denis PAULET

**Personnes extérieures :**

- M. Benoît Brevet, Président fédération de pêche de l'Aube
- M. Fabrice MOULET, Directeur de la fédération de pêche de l'Aube
- M BILLON et Mme BAZIN
- M. Farrugia Alain
- M. Hannequin Philippe
- M. Marian Miguel



Jean-Luc AVIGNI, Le Président de l'AAPPMA ouvre la séance à 19h en remerciant les personnes présentes, notamment M. Brévot président de la fédération, M. Moulet, Directeur de la fédération, M. Billon et Mme Bazin et en excusant les personnes qui n'ont pu être parmi nous ce soir.

J-L.A remercie particulièrement M. Marcel MATHEY, qui quitte ses fonctions de membre actif au sein de la société après 46 ans de bons et loyaux services. J-L.A indique que M. Denis PAULLET quitte également son poste de membre de l'AAPPMA. J-L.A en profite pour lancer appel à candidature aux membres de l'assemblée et invite les bénévoles qui le souhaitent à devenir membre actif de la société. Il énumère les fonctions d'un membre.

Denis KLEIN, trésorier explique que les pêcheurs lorsqu'ils prennent une carte de pêche, ne savent pas qu'ils ont un rôle à jouer dans leur AAPPMA.

#### J-L.A poursuit en rappelant l'ordre du jour :

- ✓ Lecture du CR de l'Assemblée générale de janvier 2018 et approbation
- ✓ rapport moral : activités 2018 de l'AAPPMA, administratives (demandes de subventions, etc.).
- ✓ rapport financier : ventes de cartes, fête de la pêche, subventions reçues, etc., et approbation.
- ✓ projets 2019 : alevinages, fête de la pêche, entretiens, travaux, etc.
- ✓ questions diverses

#### Point 1 : Compte rendu de l'assemblée générale du 26 janvier 2018

J-L.A passe à la lecture complète du compte-rendu de l'Assemblée Générale de 2018. Celui-ci, soumis au vote est validé à l'unanimité.

#### Point 2 : rapport d'activités 2018

- AG le 26 01 2018, 4 réunions en suivies : 23/02, 13/04, 03/07, 07 09.
- 592 cartes ont été vendues, soit une baisse de 11 % (baisse générale dans l'Aube).
- Le président énumère les 5 dépositaires, dont un nous a quittés en décembre, Pêche 2000 avenue Brossolette à Troyes (retraite)
- 5 alevinages de truites (500 kg au total) et un alevinage d'hiver ont été réalisés
- L'AAPPMA adhère à la réciprocité pour ses eaux libres et closes.
- Une journée fête de la pêche a été réalisée le 03 juin.
- 3 journées nettoyages ont été réalisées, dont 2 sur le Melda, et une au plan d'eau pour la fête de la pêche.



- Un nouvel administrateur a été élu (Alain LANIER)
- L'AAPPMA a procédé à l'achat d'une tronçonneuse et la réfection de tous les panneaux parcours.
- J-L.A remercie la fédération pour avoir accordé les subventions demandées.
- **Le CR est approuvé à l'unanimité**

### Point 3: Rapport financier

D Klein (trésorier) présente le point sur les ventes de cartes . La baisse enregistrée est commune à toutes les AAPPMA de l'aube et M. le président de la Fédération confirme cette baisse au niveau national.

Ceci pourrait être dû aux très mauvaises conditions climatiques des 6 premiers mois de l'année.

Description des cartes	Ventes		Variation	
	Fin 2018	début 2019	nombre	pourcentage
Cartes Interfédérales	105	105		%
Cartes majeures	272	272		%
Cartes femmes	32	32		%
Cartes mineures	73	73		%
Cartes découvertes	79	79		%
Cartes hebdomadaires	7	13		%
Cartes journalières	15	17		%
Option réciprocaire Nord Est	4	4		%
<b>TOTAL</b>	<b>668</b>	<b>592</b>	<b>- 70</b>	<b>- 11 %</b>

D.K explique la répartition des cotisations qui constituent le montant d'une carte de pêche.

Denis Klein présente la situation financière de l'AAPPMA :

- Total ventes de cartes = 42 387,52 €
- Part AAPPMA = 9755,20 €

RECETTES		DEPENSES	
Ventes de cartes	9755,20 €	alevinages	6756,22 €
Intérêts livret A	122,10	GPP	476 €
Subvention réciprocité	100,00	matériel	703,38 €
Subventions Fédération	841,95	Frais généraux	632,25 €
Dons divers	77	Fête de la pêche	364,36
Recettes diverses (fête de la pêche)	317,57	Dépositaires	448
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>11213.82 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>9380.21 €</b>

**Solde en fin d'année positif de :**

- Chèques postaux : 11 645,48 €
- livret banque postale : 16 401,97 €
- Total en caisse de = 28 047,45 €

- **Subvention FDAAPPMA 10**

3 demandes de subventions ont été accordées par la Fédération

- Achat d'affiches (200 €)
- Achat d'une tronçonneuse + accessoires (441,95€)
- Aide pour la fête de la pêche (200€)

**Laurent Séjourné, secrétaire, fait la lecture** de la lettre écrite par M ; RENARD, commissaire aux comptes. Après lecture du document, les comptes sont votés à l'unanimité.

**Point 4: Alevinages**

**Printemps : Par la pisciculture du domaine du moulin d'Eguebaude**

- 400 Kg de truites farios
- 100 Kg de saumons de fontaine

### **Alevinage d'hiver2018 (le 06 /12): Pisciculture Bachelier (Brévonnes)**

Description des espèces	Quantités (En kg)
Brochet	140
Sandre	30
Perche	30
Rotengle	50
Gardon	50
<b>TOTAL</b>	<b>300</b>

Parcours carpe de nuit déclaré en Préfecture et signalé par des panonceaux (limites amont et aval du parcours).

#### **Point5: nettoyage du Melda**

2 nettoyages du Melda et des berges ont été réalisées, les 06 mars et 06 octobre (avec les plongeurs de « Profond 10 »).

J-L.A remercie M. BILLON pour l'aide précieuse apportée chaque année.

1 nettoyage du plan d'eau de Barberey st Sulpice ( le 18 mai) dans le cadre de l'animation pour la journée nationale de la pêche.

#### **Point 6: Sensibilisation vers le public**

La Journée nationale de la pêche est l'occasion pour l'AAPPMA de faire connaître ses activités et faire découvrir au public la pratique de la pêche et la sensibilisation à la préservation des milieux aquatiques.



### **Point 7 : Appel à candidatures**

Le président renouvelle aux membres présents sa demande de candidatures.

3 personnes se proposent.

Après renseignements des coordonnées, J-L.A appelle chacun des candidats volontaires à devenir membre actif de l'AAPPMA pour les soumettre au vote de l'assemblée, Mrs Farrugia Alain, Hannequin Pilippe, et Marian Miguel.

**L'entrée des trois nouveaux membres est approuvée à l'unanimité** (membres jusqu'au 31/12/2020).

### **Information :**

TRF : du 9 mars au 15 septembre 2019

Brochet : 1<sup>er</sup> mai au 31 décembre 2018 et du 1<sup>er</sup> janvier au 27 janvier 2019

Sandre : 8 juin au 31 décembre 2019 et du 1<sup>er</sup> janvier au 27 janvier 2019

Taille des TRF = 25 cm

### **Point 8: Questions diverses**

Plusieurs personnes dans l'assemblée demandent un rapport d'activités des GPP. Certes, ils sont bénévoles et le bureau n'a pas souhaité leur réclamer un rapport d'activité, qui leur prendrait de leur temps personnel. Leurs présence au bord de l'eau est déjà une activité bénévole, qu'ils pratiquent assidûment.

### **Interdire la pêche depuis un pont**

Serge LANIER souligne la problématique que causent certains pêcheurs qui s'adonnent à leur passion, depuis un pont. Leur pratique peut gêner les autres pêcheurs du secteur. S.L souhaite que l'on interdise cette pratique et il évoque le souhait de le mentionner dans le règlement intérieur.

J-L. A propose que cette question soit mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion du bureau.



### Alevinages

D.K propose de maintenir le même alevinage que l'an passé, et il explique que ceux-ci peuvent-être ajustés en fonction du nombre de cartes vendues. Si besoin d'un fort empoissonnement, le Trésorier précise qu'il est tout à fait possible de prélever dans les comptes bancaire pour réaliser un alevinage correct. Les pêcheurs viennent surtout pour cela et il ne faut pas les décevoir. 5 dates seront programmées et votées à la prochaine assemblée.

### Journée Nationale de la Pêche

2 juin 2019. Divulguer au congrès de la FDAAPPMA10 que nous y participons (Le Président et directeur de la fédération en prennent note).

Donner l'info à la mairie de Sainte-Maure pour diffuser sur le bulletin municipal. Faire le dossier de demande subvention auprès de la FDAAPPMA10.

### PMR

D.K souhaite démarrer le dossier cette année (devis, montage du dossier, trouver des financeurs, etc.).

**Prochaine réunion du bureau prévue le Vendredi 22 février 2019 à 18 h00 salle socio.**

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h30 en remerciant les présents pour leur participation et les invite au vin d'honneur.

\* \* \*